

De: conseil.études-lettres conseil-etudes-lettres@unil.ch
Objet: Inscription aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018P
Date: 5 mars 2018 09:28
À: etudiants-lett-master@unil.ch, etudiants-lett-bachelor@unil.ch

Inscription aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018P

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous rappelons que la **période d'inscription aux enseignements et aux évaluations (examens ET validations) du semestre de printemps 2018** prend fin le **18 MARS**.

L'inscription électronique aux enseignements et aux évaluations qui leur sont associées pour le semestre de printemps est obligatoire. **Attention.** – Les enseignements annuels demandent aussi une inscription au semestre de printemps.

Notez bien que l'inscription aux examens liés aux enseignements donnés uniquement ce semestre ne pourra plus se faire en automne 2018. Veillez donc à vous y inscrire ce semestre, quitte à procéder pendant la période prévue à cet effet (qui s'étend jusqu'au 13 mai) à un report pour le semestre prochain ou à une suppression.

Vous trouverez toutes les informations utiles pour l'inscription sur cette page internet:
<https://www.unil.ch/lettres/home/menuguid/etudiantes/fiches-pratiques--videos-din.html>

L'accès aux inscriptions en ligne est possible ici: <http://www.unil.ch/lettres/home/menuguid/etudiantes/cours-et-examens/sinscrire-aux-enseignements.html>

Attention. – L'abonnement aux enseignements sur MyUNIL n'est pas assimilé à une inscription électronique officielle. Il est impératif de s'inscrire sur la page internet dont l'adresse est mentionnée ci-dessus.

Au-delà du 18 mars, il sera encore possible de s'inscrire aux enseignements et aux évaluations (moyennant le paiement d'une taxe de **200 francs!**) pendant une **période d'inscription tardive s'étendant du 19 au 30 mars**. Toutes les informations relatives à l'inscription tardive se trouvent dans le [mémento pour les étudiants du Bachelor 2013](#) (valable pour le Master 2015) et dans le [mémento pour les étudiants du Bachelor 2005 et du Master](#).

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Yvan Bubloz

P.S. Les trois vecteurs officiels de l'information aux étudiants sont le tableau d'affichage du Secrétariat des étudiants, la messagerie électronique et le site internet de la Faculté.

Yvan Bubloz
Conseiller aux études
Faculté des lettres
Bureau 2050, Anthropole
Tél. 021 692 28 93
conseilEtudes-Lettres@unil.ch